



MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT



COMITÉ NATIONAL DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE
CONTINENTALE AFRICAINE



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025

SOMMAIRE

■ INTRODUCTION.....	3
■ PRÉSENTATION DU CN-ZLECAf.....	4
■ FAIT MARQUANT INSTITUTIONNEL.....	7
■ LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS.....	8
■ ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LA ZLECAf.....	9
AXE 1 – APPROPRIATION NATIONALE DE L'ACCORD.....	10
■ MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE COMMUNICATION 2025.....	28
AXE 2 – RATIONALISATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE....	32
AXE 3 – RENFORCEMENT DU CADRE DE RÉFÉRENCE DES STRATÉGIES PUBLIQUES ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES.....	38
AXE 4 – DÉVELOPPEMENT DE STRATÉGIES SECTORIELLES COMMERCIALES	42
AXE 5 – MISE À NIVEAU DES PRODUCTEURS ET DES PRODUITS.....	46
AXE 6 – PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES.....	49
■ RÉUNIONS STATUTAIRES DU COMITÉ TECHNIQUE.....	54
■ EXÉCUTION BUDGÉTAIRE ET FINANCEMENT.....	56
■ CHALLENGES, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES.....	58



INTRODUCTION

L'année 2025 s'est illustrée comme un tournant déterminant dans l'engagement de la Côte d'Ivoire en faveur de l'intégration économique africaine. Après la phase de structuration institutionnelle, le pays est entré dans une dynamique de vulgarisation et d'opérationnalisation progressive de l'Accord, traduisant une volonté affirmée de s'inscrire durablement dans l'intégration économique africaine et de tirer parti du marché continental.

Cette ambition s'est matérialisée par une avancée majeure avec l'adoption de l'Ordonnance relative au démantèlement tarifaire des produits non sensibles dans le cadre de la ZLECAf. Ce jalon essentiel renforcera le cadre juridique et opérationnel national en ouvrant la voie à la participation effective de la Côte d'Ivoire aux échanges commerciaux intra-africains, conformément aux engagements pris au niveau continental.

Dans cette dynamique, le Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf) a poursuivi, tout au long de l'année 2025, l'exécution de son plan d'action articulé autour des six axes prioritaires de la stratégie nationale de mise en œuvre, qui constituent le socle d'une intégration progressive, inclusive et compétitive à savoir :

- ✓ Appropriation du contenu de l'Accord par tous les acteurs ;
- ✓ Rationalisation du dispositif institutionnel et réglementaire de promotion du commerce et application effective des dispositions prévues par l'Accord ;
- ✓ Renforcement du cadre de référence des stratégies publiques et amélioration de la compétitivité des filières ;
- ✓ Développement et mise en œuvre de stratégies sectorielles commerciales offensives ;
- ✓ Mise à niveau des producteurs et des produits ;
- ✓ Promotion de la participation des femmes au commerce transfrontalier et à l'entrepreneuriat.

Ces orientations ont donné lieu à des actions ciblées, notamment des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités à l'endroit des acteurs publics, du secteur privé, de la société civile, des professionnels des médias et des jeunes. Des missions de Benchmarking et de Matchmaking menées au sein du continent ont également permis de capitaliser sur les meilleures pratiques et de renforcer les synergies régionales.

Le présent rapport rend compte de cette dynamique collective, des progrès réalisés et des perspectives ouvertes, avec la conviction que la ZLECAf constitue un pilier essentiel de la transformation économique et du positionnement stratégique de la Côte d'Ivoire sur le continent africain.

PRESENTATION DU CN-ZLECAf

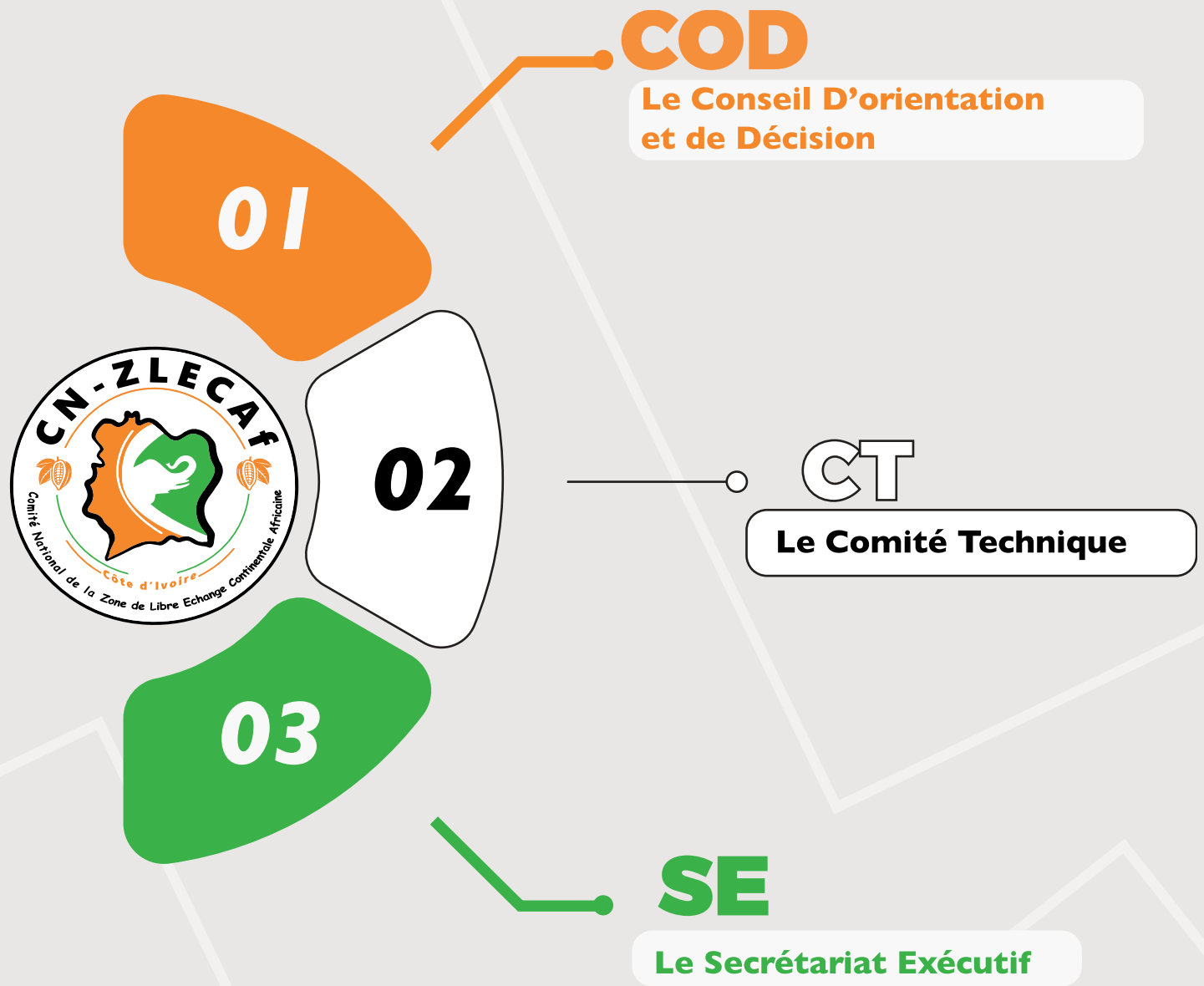
Depuis la signature de l'Accord sur la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) en mars 2018 à Kigali, la Côte d'Ivoire a manifesté un fort engagement en créant, par décret n°2018-514 du 30 mai 2018, un Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf). Sous l'impulsion du Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, champion de l'Agenda 2063, le pays s'est doté d'une stratégie nationale ambitieuse et est devenu le premier État africain à disposer d'un comité national opérationnel dédié à la mise en œuvre de l'Accord.

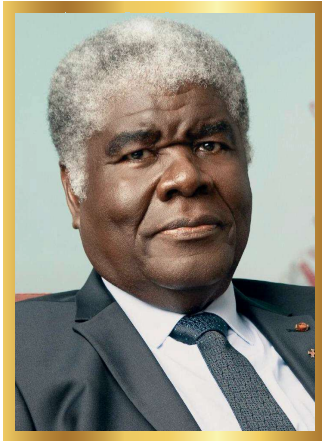
Le CN-ZLECAf est chargé :

- ✓ D'assurer les fonctions d'interface entre la Côte d'Ivoire et le Secrétariat Général de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine ;
- ✓ De promouvoir l'Accord au niveau national ;
- ✓ D'assurer le suivi et l'évaluation des activités de mise en œuvre de l'Accord ;
- ✓ De contribuer à l'élaboration des stratégies nationales pour les négociations portant sur l'Accord, de traiter les questions liées aux négociations et à la mise en œuvre de l'Accord ;
- ✓ De contribuer au renforcement de l'expertise nationale sur la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine ;
- ✓ De diffuser et de vulgariser les informations et les publications du Secrétariat de Zone de Libre-Échange Continentale Africaine ;
- ✓ De recueillir les propositions des acteurs nationaux en vue d'une meilleure participation à l'Accord ;
- ✓ De faire des recommandations au Gouvernement sur les questions relatives à la mise en œuvre de l'Accord ;
- ✓ De veiller à la mise en œuvre effective des mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de l'Accord ;
- ✓ De proposer au Gouvernement les projets de textes législatifs et réglementaires indispensables à la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine.

Le CN-ZLECAf peut dans ce cadre, se saisir de toute autre question liée à l'Accord sur la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine.

Il est composé de trois (3) organes : le Conseil d'Orientation et de Décision (COD), le Comité Technique (CT) et le Secrétariat Exécutif (SE).





Monsieur Robert Beugré MAMBE
Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Conseil d'Orientation et de Décision (COD)

Le COD est l'organe d'orientation et de décision du CN-ZLECAf. À ce titre, il délibère sur toutes les décisions qui lui sont soumises par le Comité Technique et décide en dernier ressort. Le décret prévoit que cet organe, présidé par le Premier Ministre, se réunit sur convocation de ce dernier, aussi souvent que de besoin, et au moins une fois par semestre.

Comité Technique (CT)

Le CT est l'organe de coordination technique du CN-ZLECAf. Sa mission principale est d'appuyer les experts et les négociateurs ivoiriens de la ZLECAf en conduisant les réflexions sur les problématiques liées à la mise en œuvre de l'Accord. Il est présidé par le Ministre du Commerce et de l'Industrie qui convoque ses réunions au moins une fois par mois. Ce Comité est chargé aussi de :

- ✓ Contribuer à la définition des orientations stratégiques et des actions à mener en faveur de la ZLECAf ;
- ✓ Proposer au Conseil d'Orientation et de Décision toute mesure essentielle à la mise en œuvre de la ZLECAf ;
- ✓ Renforcer l'expertise nationale sur la ZLECAf.



Monsieur Ibrahim Kalil KONATÉ
Ministre du Commerce, de l'Industrie
et de l'Artisanat

Secrétariat Exécutif (SE)

Il est l'organe de gestion technique, administrative et financière du CN-ZLECAf. Il est chargé de :

- ✓ Produire des rapports périodiques des activités du CN-ZLECAf ;
- ✓ Élaborer et mettre en œuvre le plan d'action annuel du CN-ZLECAf et les budgets y afférents ;
- ✓ Exécuter les décisions du Comité Technique ;
- ✓ Préparer les dossiers techniques des réunions du COD et du CT ;
- ✓ Coordonner les activités des Groupes Techniques de Travail ;
- ✓ Vulgariser par tout moyen les décisions prises par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord ;
- ✓ Coordonner la mise en œuvre des activités liées à l'Accord.



Madame Fatoumata FOFANA
Secrétaire Exécutif



FAIT MARQUANT DE L'ANNÉE



Le Conseil des ministres a adopté, en sa séance du 23 avril 2025, une Ordonnance relative à la mise en œuvre du démantèlement tarifaire applicable aux produits non sensibles dans le cadre de l'Accord portant création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), ainsi que le projet de loi de ratification y afférent.

Cette décision s'inscrit dans la mise en œuvre de l'Accord ZLECAf, ratifié par la Côte d'Ivoire en novembre 2018, lequel vise l'établissement d'un marché unique africain des marchandises et des services, en vue d'accélérer l'intégration économique du continent. À ce titre, l'Ordonnance précise les modalités du démantèlement tarifaire applicables aux produits non sensibles figurant dans l'offre tarifaire de la CEDEAO.

Les produits concernés, considérés comme présentant un impact limité sur la sécurité alimentaire, les recettes fiscales et la stabilité économique des États parties, couvrent 5 516 lignes tarifaires du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO, fondé sur la version 2017 du Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises de l'Organisation mondiale des douanes.

Conformément aux dispositions de l'Accord ZLECAf, l'Ordonnance institue, pour chaque ligne tarifaire, un calendrier de démantèlement tarifaire progressif, reposant sur un abattement annuel d'un dixième du taux de droit de douane initial inscrit au TEC de la CEDEAO, jusqu'à l'atteinte d'un taux nul au terme d'une période de dix (10) ans.

Il est toutefois précisé que l'octroi de ces préférences tarifaires est fondé sur le principe de réciprocité et n'exclut pas l'application des autres prélèvements exigibles dans le cadre des procédures douanières à l'importation.

LES PARTENAIRES TECHNIQUES





ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LA ZLECAf EN 2025

AXE 1 – APPROPRIATION NATIONALE DE L'ACCORD

LE CN-ZLECAF AU FORUM « MADE IN CÔTE D'IVOIRE, MADE FOR AFRICA »



Le Club Afrique Développement du Groupe Attijariwafa Bank, en partenariat avec la Société Ivoirienne de Banque (SIB) a organisé le forum économique « Made in Côte d'Ivoire, Made for Africa ».

Cette rencontre de haut niveau, tenue à Abidjan le 4 décembre 2025 dans le cadre de la 43^e mission multisectorielle du club, a réuni plus d'une centaine d'entrepreneurs et investisseurs de premier plan issus de 15 pays africains, avec pour ambition de renforcer les liens entre acteurs économiques, de stimuler les investissements intra-africains et de générer des opportunités d'affaires concrètes à travers des panels stratégiques et des rencontres B2B ciblées. Dans ce

contexte, madame le Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAF a pris part aux travaux du forum, au cours desquels elle est intervenue en qualité de panéliste pour présenter les opportunités offertes par la ZLECAF, les secteurs d'avenir et l'état d'avancement de l'Accord sur le continent, rappelant son caractère historique.



S'appuyant sur un rapport de la Banque Africaine de Développement (BAD), Madame Fatoumata FOFANA a cité plusieurs secteurs stratégiques à fort potentiel dans le cadre de la ZLECAf. Abordant l'état d'avancement de la ZLECAf, elle a rappelé le caractère historique de l'Accord, soulignant que 54 pays africains l'ont signé et 49 l'ont ratifié. Son intervention a mis en avant les progrès réalisés à travers l'Initiative du Commerce Guidé, impulsée par le Secrétariat général de la ZLECAf, qui a déjà permis l'émission de plus de 3 000 certificats d'origine.

Madame le Secrétaire Exécutif a également apporté des éclaircissements sur le principe de réciprocité de la ZLECAf, suite à la préoccupation d'un entrepreneur basé au Sénégal, qui a rencontré des difficultés pour acheter un bateau au Cameroun.



Elle a rappelé que ce principe constitue un pilier fondamental de la ZLECAf, garantissant un accès équilibré aux marchés entre les États parties. Ces avancées confirment que le commerce sous régime ZLECAf est désormais une réalité concrète dans plusieurs pays africains. Mme FOFANA a lancé un appel fort à l'action, affirmant que « La ZLECAf est désormais une réalité opérationnelle. La Côte d'Ivoire doit donc se positionner dès maintenant pour capter pleinement les opportunités qu'offre le marché continental. »



CONSULTATION NATIONALE SUR LES PROJETS D'ANNEXES RELATIFS AUX DROITS DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



Les annexes du Protocole relatif aux Droits de Propriété Intellectuelle (DPI) constituent des instruments essentiels de l'Accord portant création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf). Indissociables du Protocole, elles en précisent les modalités d'application, définissent les cadres institutionnels et techniques, et conditionnent l'effectivité des engagements des États parties. À ce titre, leur examen approfondi revêt une importance stratégique, tant pour la cohérence juridique de l'Accord que pour la protection des intérêts nationaux dans le processus de mise en œuvre.

C'est dans ce cadre qu'une consultation nationale dédiée à l'examen des projets d'annexes du Protocole DPI de la ZLECAf

s'est tenue le 3 avril 2025 à l'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OIPI). Organisée sous la coordination du Comité National ZLECAf (CN-ZLECAf), cette rencontre s'inscrivait dans la démarche participative adoptée par la Côte d'Ivoire, visant à associer l'ensemble des parties prenantes nationales à la définition des positions du pays dans les négociations continentales.

La consultation intervenait en amont des 5^e et 6^e réunions du Comité des Droits de Propriété Intellectuelle (CDPI) qui a eu lieu du 7 au 16 avril 2025. Elle répondait à la nécessité d'harmoniser la position nationale sur plusieurs questions techniques, notamment celles relatives aux droits d'auteur et droits connexes, aux marques, aux dessins et modèles

industriels, aux brevets, aux modèles d'utilité, aux indications géographiques, à la protection des obtentions végétales, ainsi qu'aux savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques.

L'objectif principal de la rencontre était de permettre aux acteurs nationaux concernés d'examiner collectivement les projets d'annexes, d'identifier les points nécessitant des clarifications ou des ajustements, et de formuler des observations consensuelles. Il s'agissait également de consolider une contribution nationale structurée, destinée à être transmise au Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf, en vue de préparer de manière efficace la participation ivoirienne aux négociations à venir.



méthodologie d'examen article par article, en prenant pour point de départ l'annexe relative à l'Office de la Propriété Intellectuelle de la ZLECAf. Ce choix s'explique par le rôle central de cette annexe dans l'architecture institutionnelle du Protocole et par les enjeux spécifiques qu'elle soulève dans le cadre des négociations.

Les échanges ont permis de relever plusieurs points nécessitant des ajustements, notamment des imprécisions de formulation, des notions à clarifier et des risques potentiels de confusion dans l'interprétation de certaines dispositions clés. Les participants ont également insisté sur la nécessité de mieux définir le rôle, les missions et les prérogatives de l'Office de la Propriété Intellectuelle de la ZLECAf, afin de garantir une compréhension uniforme et une mise en œuvre harmonisée du texte par les États parties.



À l'ouverture des travaux, le Directeur Général de l'OIPI, M. Assandé Paul, a salué la qualité de la collaboration entre son institution et le CN-ZLECAf, soulignant l'importance de cette synergie dans la défense des intérêts nationaux en matière de propriété intellectuelle. Les participants ont ensuite convenu d'adopter une



À l'issue des travaux, la consultation a permis de clarifier les principaux aspects techniques à améliorer dans les projets d'annexes, à renforcer une compréhension commune des enjeux liés aux droits de propriété intellectuelle, et à consolider

la coordination entre le CN-ZLECAF et l'OIPI. Elle illustre l'engagement de la Côte d'Ivoire en faveur d'un processus inclusif et concerté, fondement d'une participation crédible et efficace à la construction normative de la ZLECAF.



ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION



Conscient que la réussite de la ZLECAf repose autant sur la volonté politique que sur une communication claire et inclusive, le CN-ZLECAf multiplie les initiatives de vulgarisation à l'intention des médias et du grand public.

C'est dans ce cadre, et en prolongement des deux afterworks des blogueurs ainsi que de l'afterwork des journalistes organisés antérieurement, qu'un atelier de renforcement des capacités des acteurs de la communication s'est tenu les 29 et 30 juillet 2025 à Abidjan. Pendant deux jours,



journalistes et blogueurs ont été formés sur les enjeux et les avancées de la mise en œuvre de la ZLECAf.

À travers leurs allocutions respectives, Madame Fatoumata FOFANA, Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf, et Monsieur Michel MALAN, représentant du Ministre du Commerce et de l'Industrie, ont salué l'engagement des professionnels des médias, tout en soulignant leur rôle dans la diffusion et l'appropriation de la ZLECAf par les ivoiriens.

En déroulé, les travaux ont débuté par un quiz interactif pour tester les connaissances des participants, avant une présentation générale de la ZLECAf assurée par Mme Mantiéni Bamba, responsable programme au Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf.

Les participants ont découvert le cadre institutionnel de l'Accord, du niveau national au continental, ainsi que les grands



objectifs : création d'un marché unique pour les biens et services, élimination progressive des barrières tarifaires et non tarifaires et développement industriel inclusif. Au fil des échanges, les acteurs de la communication ont soulevé des questions notamment : la collaboration entre le CN-ZLECAf et la Douane, la classification des produits sensibles, les défis logistiques aux frontières, ou encore le calendrier du démantèlement tarifaire. L'atelier a ainsi pris la forme d'un espace de dialogue entre experts ZLECAf et les communicants de terrain.

La seconde journée a permis de découvrir l'état de mise en œuvre de la ZLECAf. La Direction de la Coopération Internationale et Régionale (DCIR), a présenté l'état d'avancement de la mise en œuvre continentale, rappelant les deux grandes phases des négociations : la première sur le commerce des marchandises, le commerce des services et le règlement des différends, la seconde sur la concurrence, la propriété

intellectuelle, l'Investissement et le protocole en faveur des femmes et des jeunes. Les discussions se sont penchées sur les outils opérationnels de la ZLECAf, tels que le mécanisme de notification des Barrières Non Tarifaires (BNT), le système de paiement PAPSS, ou encore l'Observatoire Africain du Commerce (OAC). Un cas concret d'exportation de cabosses de cacao vers le Ghana a permis d'illustrer les défis de mise en œuvre.

En outre, le CN-ZLECAf a exposé la stratégie nationale de mise en œuvre de l'Accord, adoptée en 2019, structurée autour de six axes. Des initiatives telles que les études sur les stratégies sectorielles



commerciales offensives dans les espaces CEDEAO, CEEAC, COMESA, UMA et SADC ont mis en lumière le potentiel inexploité des produits ivoiriens sur certains marchés, notamment celui du COMESA. Dans la même veine, une présentation du plan de communication 2025, a été axée sur une approche multicanale : partenariats médias/influenceurs, capsules vidéo et Semaine de la ZLECAf. Les professionnels de la communication ont formulé des propositions innovantes : recours aux radios de proximité, création d'un compte TikTok pour sensibiliser la jeunesse, communication en langues locales, et intégration de la ZLECAf dans les programmes universitaires.

La remise des attestations, en présence de représentants de l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI), de l'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI) et de l'Association des Blogueurs de Côte d'Ivoire (ABCI), a clos ces deux jours de formation dans une ambiance conviviale.

Cette rencontre a mis en exergue un constat clair : pour réussir la ZLECAf, la Côte d'Ivoire doit miser sur une communication inclusive, décentralisée et continue. Les acteurs de la communication présents ont pris la pleine mesure de leur rôle stratégique dans la vulgarisation de l'Accord et l'adhésion des populations.



ATELIER DE SENSIBILISATION DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR L'ACCORD ET SES ENJEUX



La mise en œuvre effective de la ZLECAf au niveau national nécessite une mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés. À ce titre, la société civile, par sa capacité de sensibilisation, de dialogue et de proximité avec les populations, apparaît comme un acteur important de cette dynamique. C'est en cela que le CN-ZLECAf a initié le 31 juillet 2025 à Abidjan, une activité de sensibilisation des organisations de la société civile.

Cette activité avait pour objectif de sensibiliser les membres de la Société Civile sur l'Accord de la ZLECAf et ses enjeux. Elle a rassemblé environ une centaine de participants issus de plusieurs organisations, témoignant ainsi de leur intérêt pour l'intégration africaine.

D'emblée, la cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions de Mme Fatoumata FOFANA, Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf et de M. Mathurin BOMBO, représentant le Ministre du Commerce et de l'Industrie. Ils ont souligné le choix de la Côte d'Ivoire d'assurer une mise en œuvre inclusive de l'Accord et du rôle déterminant de la société civile.

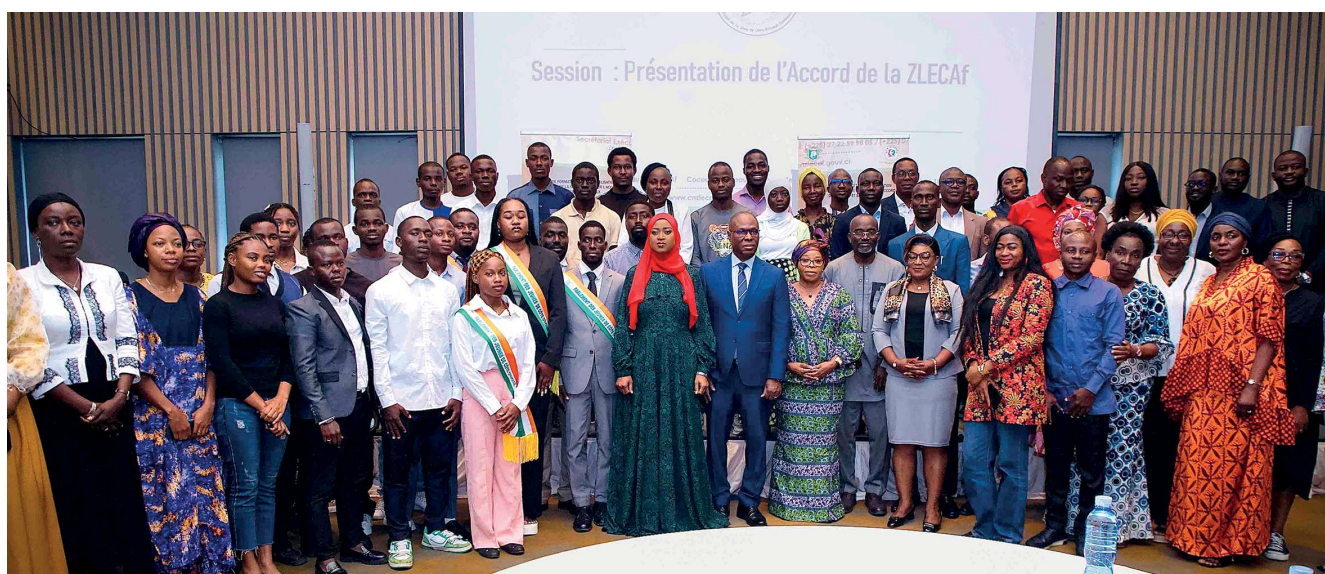


Ensuite, un pré-test permettant d'évaluer leurs connaissances a été entrepris avant que la formation débute. Dispensée par M. ZOHOU Boly Ange, chef de projet au Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAF, elle a porté sur l'historique de la ZLECAF, les objectifs, le cadre institutionnel, le schéma de démantèlement tarifaire, les enjeux, les défis et les instruments opérationnels. Les échanges proactifs ont facilité l'assimilation des concepts.

Si l'évaluation initiale révélait un niveau variable de familiarité avec l'Accord, les résultats de l'évaluation finale ont montré

une progression notable de la compréhension.

Les témoignages recueillis révèlent que cette formation a permis aux participants de mieux comprendre l'Accord afin de renforcer le plaidoyer de la société civile. Ils ont formulé des recommandations pour améliorer les sessions futures, notamment en allongeant la durée des ateliers, en augmentant le nombre de jours de formation, et en étendant l'initiative à d'autres localités.



ATELIER DE FORMATION DES DIPLOMATES IVOIRIENS SUR LA ZLECAf



Le 21 août 2025, un atelier de formation hybride sur la ZLECAf s'est tenu au Ministère des Affaires Étrangères, à l'initiative de la Direction des Organisations Internationales, avec l'appui du Comité National de la ZLECAf.

Cette rencontre, placée sous le thème « La ZLECAf : défis, enjeux et mécanismes de négociation », visait à renforcer les capacités des diplomates ivoiriens afin d'optimiser leur contribution à la diplomatie économique de la Côte d'Ivoire.

Présidée par Son Excellence M. KANTE Kouassi Joachim, Directeur de Cabinet du Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, la session a réuni les diplomates du Département central, ceux en poste à l'étranger, des représentants du Ministère du Commerce et de l'Industrie, du Ministère délégué chargé de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, ainsi que des auditeurs de la 60^e promotion de l'École Nationale d'Administration, filière diplomatie.



Dans son intervention prononcée au nom du Ministre des Affaires Étrangères, le Directeur de Cabinet a souligné l'importance stratégique de cet atelier pour doter le corps diplomatique d'outils concrets de compréhension et d'appropriation des textes et protocoles de la ZLECAf.

Quant à Mme Fatoumata FOFANA, Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf, elle a rappelé leur rôle central en tant qu'ambassadeurs économiques, chargés de promouvoir les atouts de la Côte d'Ivoire, de défendre ses intérêts commerciaux et de relayer, à travers leurs missions, la dynamique de l'intégration économique africaine.

Le formateur M. Coulibaly Ismaël, chef de projet au Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf, a fait une présentation de la ZLECAf, en mettant en lumière ses opportunités, ses défis et ses implications pour les Affaires étrangères. Son exposé a également porté sur les mécanismes de négociation, l'état d'avancement des négociations et les modalités de mise en œuvre de l'Accord. Par ailleurs, les questions relatives au schéma de démantèlement tarifaire ainsi qu'aux outils opérationnels ont été abordées, afin de renforcer la compréhension globale de la ZLECAf, l'un des projets phares de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Le point sur l'état d'avancement des négociations a permis de revenir sur les phases relatives à la libéralisation du commerce des marchandises et des services, ainsi que sur les protocoles portant sur la concurrence, l'investissement, la propriété intellectuelle et l'inclusion économique des femmes et des jeunes. Des mécanismes clés tels que les Règles d'Origine, le système panafricain de paiement (PAPSS), le Fonds d'appui à la ZLECAf et l'Initiative du Commerce Guidé ont également été présentés comme des instruments majeurs de facilitation de la mise en œuvre de l'Accord.

Les échanges ont souligné la nécessité d'une meilleure appropriation de l'Accord par les acteurs nationaux. En effet, les diplomates ont insisté sur l'importance de renforcer la communication autour de la ZLECAf, d'améliorer la coordination interministérielle et de soutenir davantage les PME locales, tant en matière de protection que de financement, afin de maximiser les retombées du marché unique africain.



TOURNÉE DE FORMATION ET SENSIBILISATION DES AGENTS EN CHARGE DU CONTRÔLE ET DE LA RÉGULATION (TRANSPORT, AGRICULTURE, COMMERCE)



Engagé dans la mise en œuvre progressive de l'Accord de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), le CN-ZLECAf a, dès les premières phases de déploiement, conduit plusieurs actions de renforcement des capacités à l'endroit des acteurs publics. Ces actions ont notamment permis de former les agents issus de quatorze (14) Directions Régionales, contribuant ainsi à la diffusion des fondamentaux de l'Accord et de ses mécanismes opérationnels.

Dans la continuité de cette dynamique, les 08, 10 et 12 septembre 2025, le CN-ZLECAf a organisé, respectivement à Bondoukou, Abengourou et Adzopé, une série d'ateliers de formation et de sensibilisation destinés aux agents en charge du contrôle et de la régulation.



Ces sessions, inscrites dans le plan d'action annuel, ont réuni en moyenne une cinquantaine de participants par localité, issus des Directions Régionales du Commerce, de l'Agriculture, des Transports ainsi que des Antennes de l'OCPV.

À l'entame de ces ateliers, l'importance stratégique de ces rencontres a été mise en avant par les autorités régionales. En effet, dans leurs interventions, les Directeurs Régionaux du Commerce ont insisté sur la nécessité pour les agents de maîtriser les mécanismes de l'Accord afin d'accompagner efficacement les acteurs économiques.

Les travaux ont ensuite porté sur une présentation de l'Accord, couvrant ses objectifs, ses fondements juridiques, ses protocoles, les annexes, le mécanisme de libéralisation, le cadre institutionnel, la stratégie nationale ainsi que les instruments d'opérationnalisation. Durant les échanges

interactifs, les participants ont abordé des préoccupations concrètes liées à leur rôle dans la promotion et l'application de l'Accord au niveau local. Ces discussions ont débouché sur une série de recommandations consensuelles, orientées aussi bien vers le CN-ZLECAF que vers l'État. Elles concernent entre autres la nécessité d'intensifier la vulgarisation auprès des acteurs économiques, de doter les services de contrôle d'équipements appropriés, mais aussi de promouvoir une meilleure harmonisation des normes et des procédures aux frontières.

Chaque étape s'est clôturée par une cérémonie officielle au cours de laquelle les Secrétaires Généraux de préfecture ont salué la pertinence de la formation, la qualité des échanges et l'importance de doter les agents de compétences actualisées pour répondre aux exigences de la mise en œuvre de la ZLECAf. Ils ont encouragé les participants à capitaliser les acquis de ces sessions pour soutenir efficacement la dynamique régionale de sensibilisation et de facilitation des échanges commerciaux.



ATELIER DE SENSIBILISATION DES AGENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OCPV ET DE LA DIRECTION RÉGIONALE DU COMMERCE D'ABIDJAN-NORD SUR L'ACCORD DE LA ZLECAF



Le CN-ZLECAF a tenu, le mardi 18 novembre 2025 à Abidjan, un atelier de sensibilisation sur la ZLECAF, à l'intention d'une quarantaine d'agents de la Direction Générale de l'Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) et de la Direction Régionale du Commerce d'Abidjan-Nord.

Cette initiative figure dans l'axe I de la stratégie nationale à savoir l'appropriation nationale de l'Accord de la ZLECAF. L'objectif était de permettre aux agents des services du commerce et de l'OCPV d'acquérir des connaissances sur les enjeux de la ZLECAF afin de mieux accompagner les opérateurs économiques et de répandre l'information sur le terrain.

D'emblée, M.GNENYE Adou Bernard, Directeur Général de l'OCPV a salué le choix de son institution pour abriter l'atelier et a souligné la nécessité d'une compréhension des enjeux de la ZLECAF pour garantir une mise en œuvre réussie.

Il a affirmé l'engagement de l'OCPV à soutenir les actions du CN-ZLECAF.

Monsieur KONAN Alain, Conseiller Technique représentant le Ministre du Commerce et de l'Industrie, quant à lui, a insisté sur l'importance de multiplier ce type de formation pour renforcer l'implication des parties prenantes nationales, en particulier les acteurs du secteur privé. Il a invité les participants à maîtriser les outils opérationnels de l'Accord et à agir comme de véritables relais auprès des acteurs économiques locaux.





La formation, faite par M.YAO Mathurin, Chef de projet au CN-ZLECAF, a couvert les fondements juridiques et institutionnels de la ZLECAF, ses objectifs, les mécanismes de libéralisation, les outils d'opérationnalisation, ainsi que les

défis et opportunités liés au commerce intra-africain. Les échanges ont aussi porté sur les règles d'origine, le régime préférentiel, les barrières non tarifaires et les mesures sanitaires et phytosanitaires.

Les discussions, enrichies par des questions pertinentes, des contributions et des études de cas, ont vu naître des recommandations pour améliorer l'efficacité des relais locaux. À travers cette activité, le CN-ZLECAF confirme son ambition d'assurer une mise en œuvre nationale solide, ancrée dans les réalités locales.



LA ZLECAf EXPLIQUÉE AUX LYCÉENS : COMPRENDRE AUJOUR'HUI, AGIR DEMAIN



Dans la continuité des Journées universitaires de la ZLECAf, organisées à sept (7) reprises à Abidjan et à l'intérieur du pays, le CN-ZLECAf a engagé une nouvelle approche, celle de la sensibilisation des publics plus jeunes. Cette orientation repose sur la conviction que l'appropriation durable de l'Accord de la ZLECAf passe par une information précoce et structurée, dès le cycle secondaire, afin de préparer les futures générations d'acteurs économiques et citoyens.

Cette dynamique a vu naître, le mercredi 19 novembre 2025 au Lycée Classique d'Abidjan, la 1ère édition de l'activité dénommée « la ZLECAf expliquée aux lycéens : comprendre aujourd'hui, agir demain ». Cette initiative fait suite au constat selon lequel l'Union Africaine (UA), et la Zone de

Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), pourtant piliers majeurs de l'intégration africaine et de la transformation économique du continent, demeurent encore largement méconnues des élèves du secondaire.

Dès lors, informer les adolescents sur ces institutions s'est révélé être un moyen efficace de leur permettre de mieux comprendre ce projet d'intégration continentale et de stimuler, dès le lycée, leur esprit entrepreneurial et d'innovation.

L'activité avait pour objectif principal d'informer et de sensibiliser les élèves, potentiels futurs entrepreneurs de la Côte d'Ivoire, sur l'Accord de la ZLECAf et ses enjeux. Spécifiquement, il s'agissait de faire connaître l'historique et les enjeux de la ZLECAf aux jeunes lycéens, les inciter à s'impliquer dans des initiatives citoyennes en lien avec l'intégration régionale.



Dans leurs allocutions respectives, M. GUETTA, représentant du Proviseur du lycée et Mme BAMBA Mantiéni, représentant le Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf, ont affirmé que cette rencontre n'est pas une simple conférence ; c'est un moment de transmission, un pont entre les générations, un dialogue entre l'Afrique d'aujourd'hui et celle de demain.

Les travaux se sont poursuivis par une présentation pédagogique et interactive sur la ZLECAf, au cours de laquelle les élèves ont activement participé, posant de nombreuses questions et découvrant les

fondements et les opportunités offertes par l'Accord. Cette séquence a été enrichie par un partage d'expérience de M. Douan BLEU, ancien élève du lycée classique d'Abidjan, aujourd'hui ingénieur en génie civil à l'Unité de Coordination du PDC2V (Projet de Développement des Chaînes de Valeurs Vivrières). À travers son parcours inspirant, il a su capter l'attention des élèves tout en leur transmettant le goût de l'excellence et de la réussite.

Au sortir de cette activité, les lycéens ont témoigné d'un réel engouement pour les idéaux de la ZLECAf, nourrissant l'ambition de devenir des acteurs engagés du développement de l'Afrique, en tenant fermement les rennes de leur avenir et de celui du continent. Cette initiative marque ainsi une étape importante dans la stratégie du CN-ZLECAf, en affirmant la pertinence de commencer la sensibilisation à la ZLECAf dès le lycée, pour bâtir une génération consciente, informée et pleinement actrice de l'avenir du continent.



MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE COMMUNICATION 2025

En 2025, le CN-ZLECAF a mis en œuvre un plan de communication visant à renforcer la visibilité de la ZLECAF en Côte d'Ivoire et à améliorer l'appropriation de ses enjeux et opportunités par les parties prenantes nationales. Ce plan s'est articulé autour de quatre axes principaux : communication médias (traditionnel), communication hors médias, communication digitale et développement de partenariats avec des créateurs de contenus.

Médias traditionnels

L'ensemble des activités du CN-ZLECAF a fait l'objet d'une couverture médiatique systématique, avec une présence effective des médias télévisés, radiophoniques, de la presse écrite et des médias en ligne, contribuant à une large diffusion des actions.



Communication hors médias

Dans le cadre de la communication de proximité, le CN-ZLECAF a procédé à la production et à la distribution de milliers de supports promotionnels : blocs-notes, stylos, plaquettes, sacs cabas, t-shirts, kakémonos, banderoles, et murs photos, assurant ainsi, une présence institutionnelle forte lors des activités.



Communication digitale

Le Comité National a diffusé des contenus informatifs et pédagogiques sur les plateformes numériques, notamment à travers des infographies et des vidéos. Dans cette dynamique, la rubrique « Ori'djidji » de la newsletter « One Market » a été déclinée en format vidéo, offrant un espace d'expression directe aux opérateurs économiques pour présenter leurs produits, partager leurs défis et mettre en avant leurs réussites.

Par ailleurs, le CN-ZLECAF a initié un projet de capsules vidéo thématiques, dénommé « Instant ZLECAF », axé sur trois messages clés : comprendre la ZLECAF, se préparer et agir, en vue de renforcer la compréhension et l'engagement des opérateurs économiques notamment les femmes et les jeunes, ainsi que de toute la population de manière général.

Facebook
@CNZLECAF
Nombre d'abonnés: 9500

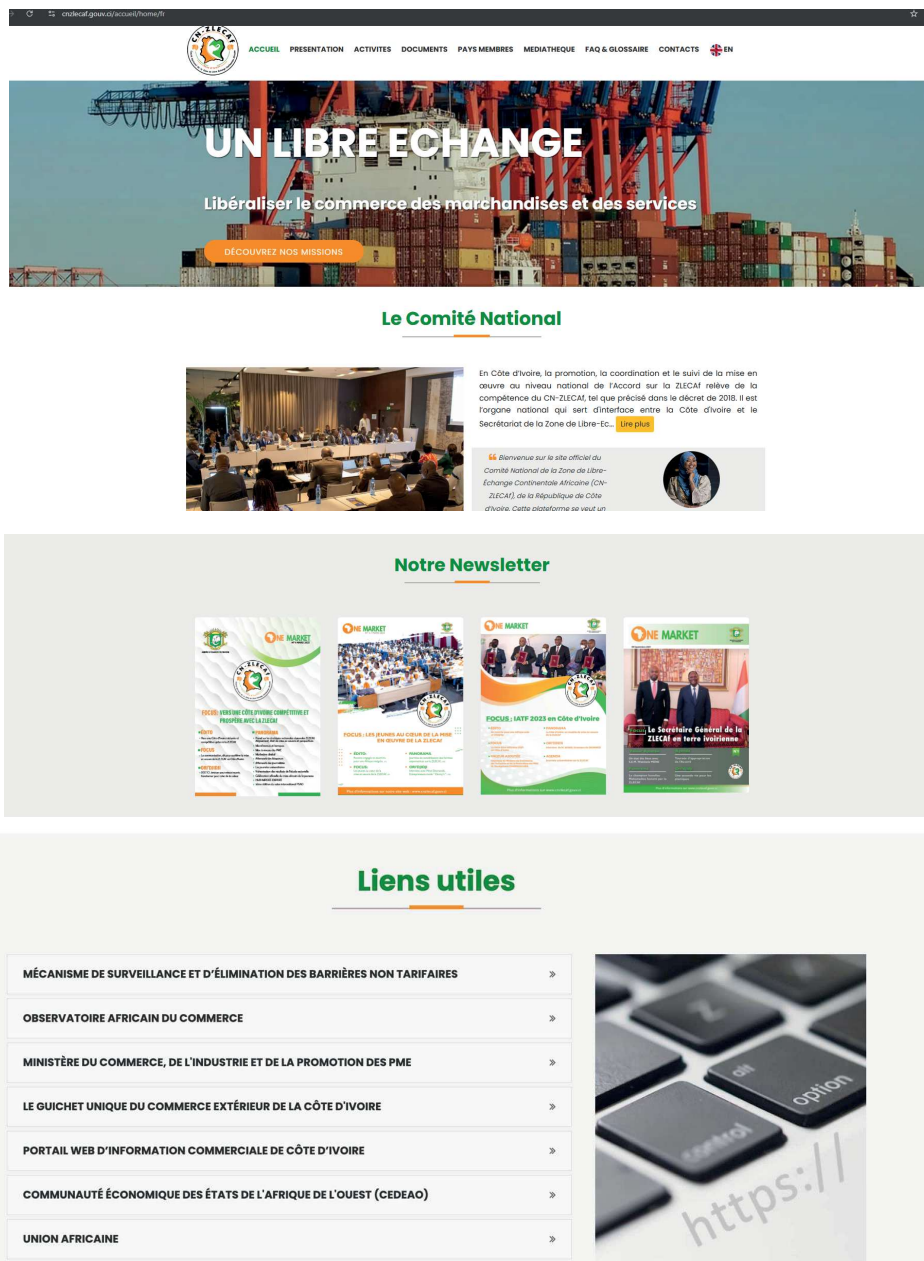
X
@CNZLECAF CI
Nombre d'abonnés: 661

YouTube
CNZLECAF CI
Nombre d'abonnés: 35

LinkedIn
CN ZLECAF CI
Nombre d'abonnés: 3000



Par ailleurs, le site internet du CN-ZLECAF a fait l'objet d'un rebranding, renforçant son attractivité et son accessibilité. Une version anglaise sera mise en ligne à l'occasion de la Semaine de la ZLECAF, prévue en mars 2026, en vue de renforcer la visibilité internationale du dispositif national et d'assurer sa conformité aux exigences de communication multilingue. Le site constitue une plateforme de référence pour la consultation et le téléchargement de rapports, de newsletters ainsi que de divers documents institutionnels.



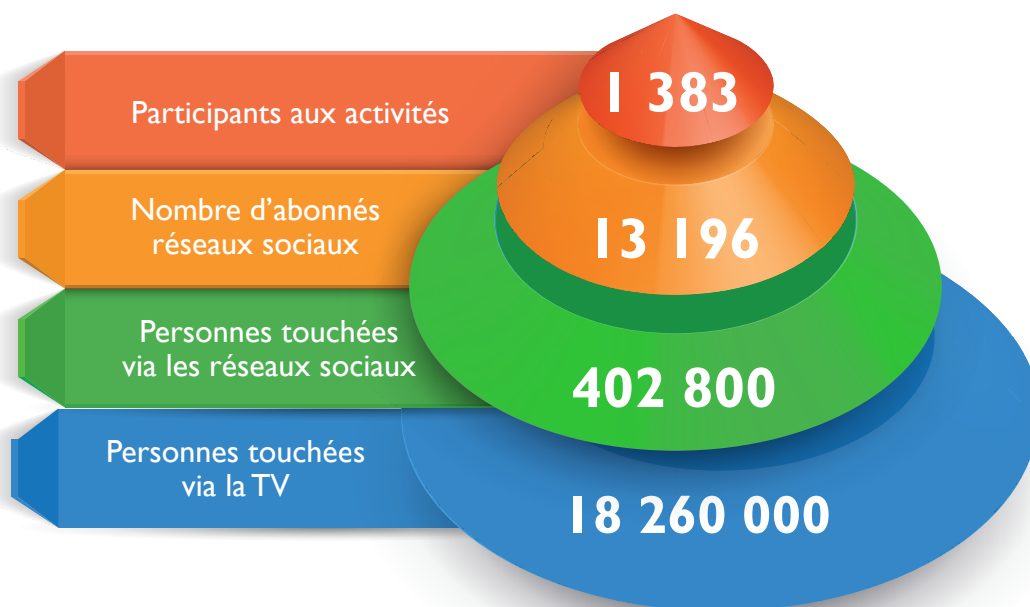
www.cnzlecaf.gov.ci

Organisation d'événements physiques et interactifs

Les ateliers et tournées organisés en 2025 ont favorisé un contact direct avec les acteurs à Abidjan et dans plusieurs régions du pays. Ces activités ont inclus, entre autres, des ateliers de renforcement des capacités des acteurs de la communication, des actions de vulgarisation de la ZLECAf à l'endroit des lycéens, des opérateurs économiques, ainsi que des tournées de formation des agents en charge du contrôle et de la régulation. En outre, une mission de Matchmaking a permis de mettre en relation des opérateurs économiques ivoiriens et camerounais, et d'accroître la visibilité des entreprises ivoiriennes sur le marché camerounais.

Impact des actions de communication

La mise en œuvre d'une stratégie de communication intégrée, combinant outils digitaux, supports traditionnels et actions de terrain, a permis au CN-ZLECAf de toucher un large éventail de publics, des entreprises aux citoyens. Cette approche a contribué à améliorer la compréhension de la ZLECAf et à stimuler l'adhésion des parties prenantes à sa mise en œuvre en Côte d'Ivoire.



AXE 2 – RATIONALISATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE

MISSION DE BENCHMARKING AUPRÈS DU BUREAU NATIONAL DE COORDINATION DE LA ZLECAF DU GHANA



Le CN-ZLECAF a conduit une mission de Benchmarking au Ghana du 20 au 22 mai 2025. La délégation, composée de sept membres et conduite par Mme BAMBA Mantiéni, responsable programmes, a été accueillie par M. Benjamin ASIAM, Secrétaire Exécutif du National Coordination Committee (NCO). Réalisée avec l'appui technique et financier de l'EU-TAF, cette mission s'inscrit dans la dynamique de coopération engagée entre les deux pays, après une première visite de haut niveau effectuée en novembre 2024 par la Côte d'Ivoire au Ghana.

Cette initiative visait à instaurer un cadre structuré d'échanges entre les deux

Comités Nationaux afin de comparer leurs approches, partager leurs acquis et analyser les enseignements tirés de leurs premières phases de mise en œuvre de la ZLECAF. C'était une occasion privilégiée d'approfondir la compréhension mutuelle des dispositifs institutionnels, techniques et opérationnels qui encadrent l'Accord en Côte d'Ivoire et au Ghana.



La première journée a été consacrée à des discussions approfondies sur les méthodes de coordination et les avancées des deux Comités. Ce dialogue direct a mis en évidence l'importance d'un partage continu d'expériences pour anticiper les contraintes opérationnelles et améliorer l'efficacité des mécanismes nationaux liés à l'ouverture du marché continental.



Au cours de la deuxième journée, la délégation ivoirienne a rencontré quelques acteurs clés de l'écosystème ghanéen : services douaniers, Agence de Promotion des Exportations, structures gestionnaires des zones économiques spéciales, Office des chargeurs, Banque d'Exportation et Chambre de Commerce, suivi d'une séance de travail avec M. Million HABTE, le Coordonnateur des Comités Nationaux au Secrétariat Général de la ZLECAf. Ces échanges ont permis de parcourir la chaîne de facilitation du commerce, depuis la préparation technique des entreprises jusqu'à la délivrance des documents indispensables au commerce intra-africain.



La troisième journée a été consacrée à la découverte du fonctionnement de structures publiques et privées impliquées dans l'Initiative du Commerce Guidé. Ces rencontres ont mis en lumière la nécessité d'accompagner davantage les entreprises, de renforcer leur compréhension des exigences réglementaires et de consolider les mécanismes administratifs destinés à fluidifier les échanges.



À l'issue de la mission, plusieurs enseignements se dégagent, notamment les défis auxquels est confronté le secteur privé sur les Barrières Non Tarifaires. En effet, l'élimination de ces barrières et le respect des engagements pris dans le cadre de la ZLECAf, constituent également des



conditions essentielles à la réussite de l'Accord. L'importance de créer des points focaux dans chaque ministère et d'harmoniser les procédures liées au commerce continental a également été soulignée, afin de renforcer la cohérence interinstitutionnelle.

En définitive, cette mission de Benchmarking représente une étape stratégique pour le CN-ZLECAf. Elle a permis d'identifier des modèles opérationnels éprouvés, de dégager des pistes d'amélioration et de consolider la collaboration entre la Côte d'Ivoire et le Ghana.



ATELIER DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS 2026 DE MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF DU COMITÉ NATIONAL



Dans le cadre du renforcement de l'efficacité du CN-ZLECAF dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale, le Comité National a organisé un atelier d'évaluation des activités et de brainstorming du 10 au 12 décembre 2025 à Assinie. Cette approche renouvelée vise à accroître l'impact des interventions auprès des parties prenantes, à travers un meilleur ciblage des bénéficiaires, une priorisation des secteurs et des zones géographiques stratégiques, ainsi qu'une cohérence des actions menées.



Réunissant les structures membres du Comité National, ainsi que des représentants de PME, cette rencontre avait pour objectif de dresser le bilan des actions conduites en 2025 et d'élaborer un plan d'actions concerté pour l'année 2026.

La première journée a été consacrée à l'ouverture officielle des travaux. M. Mehdi MEHAMHA, représentant du partenaire financier EU-TAF, a salué les avancées institutionnelles réalisées par la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de la ZLECAF, en soulignant la structuration du CN-ZLECAF, la qualité du dialogue public-privé et le potentiel de compétitivité du secteur privé ivoirien sur les marchés africains.

À sa suite, Mme Fatoumata FOFANA, Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAF,

s'est réjouie du bilan positif des activités menées en 2025 et a salué l'engagement constant des membres du CT. Elle a rappelé que l'ouverture effective des frontières commerciales demeure un objectif prioritaire pour 2026, appelant l'ensemble des acteurs à renforcer la communication, la remontée d'informations et la coordination des actions.

Les échanges ont ensuite porté sur la présentation des six axes de la stratégie nationale, servant de cadre de référence à l'ensemble des activités. La revue du cadre de performance a permis de passer en revue les activités réalisées en 2025. Sur un total de 96 activités programmées dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf, 57 ont été effectivement réalisées, soit un taux de réalisation de 59,38 %, tandis que 19 activités (19,79 %) sont en cours d'exécution et 20 (20,83 %) n'ont pu être réalisées, traduisant une performance globalement satisfaisante mais encore perfectible au regard des contraintes de planification et de financement.



Cette revue a également permis d'identifier les principales contraintes rencontrées et de tirer des enseignements pour améliorer la planification et l'exécution des actions 2026.

À cet effet, la nécessité de définir des indicateurs de performance clairs a été soulignée. Par ailleurs, un comité de rédaction a été constitué afin d'assurer la cohérence et l'harmonisation du contenu du rapport de performance 2025 du CN-ZLECAf. Il regroupe six représentants issus de la Chambre de Commerce et d'Industrie, du Conseil National des Exportations, de l'Agence Côte d'Ivoire Export, de la FIPME, du CPU-PME ainsi que du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf.



La première relecture du document est confiée aux conseillers techniques du ministère de la Communication et de la Francophonie.





Au cours de la deuxième journée, les différentes structures membres ont procédé à la présentation de leurs activités prévues pour 2026. Les échanges ont permis d'analyser l'alignement des actions proposées sur les axes stratégiques, avec un accent sur le renforcement des capacités des PME, la valorisation des filières locales, l'inclusion des femmes et jeunes, la propriété intellectuelle, le commerce électronique, etc.

À l'issue des présentations, des groupes de travail thématiques ont été constitués afin de favoriser les synergies, rationaliser les activités et renforcer la complémentarité entre les acteurs publics, privés et parapublics.

Le CN-ZLECAf a placé l'année 2026 sous le sceau de l'accélération de la mise en œuvre effective de l'Accord en Côte d'Ivoire. Pour y arriver, une feuille de route assez ambitieuse a été définie, avec comme objectif central, la transformation des acquis juridique de l'Accord en réalités économiques concrètes pour le secteur privé ivoirien, notamment par la prise de décrets

et circulaires relatives à l'application de l'Ordonnance de démantèlement tarifaire, adoptée le 23 avril 2025.

Au-delà de cet objectif majeur visant l'ouverture effective des frontières commerciales de la Côte d'Ivoire dans le cadre de la ZLECAf, le CN-ZLECAf entend renforcer la synergie d'actions entre les différentes structures du Comité Technique, et sa collaboration avec les partenaires techniques et financiers dans le cadre de la mobilisation de ressources additionnelles.



Par ailleurs, il s'agira pour le Comité National d'intensifier les actions de communication et de sensibilisation sur l'ensemble du territoire. En la matière, la « semaine ZLECAf » prévue à cet effet, apparait comme un événement qui constituera le point d'orgue de l'année 2026 pour mettre en lumière les initiatives nationales et favoriser le dialogue entre le secteur public et le secteur privé dans le contexte de la ZLECAf.



En outre, les campagnes de sensibilisation et de formation sur l'Accord vont également se poursuivre à travers le pays (Abidjan et intérieur) pour expliquer notamment le schéma de libéralisation de la ZLECAf, les instruments d'opérationnalisation de l'Accord, les règles d'origine, les conditions d'accès aux marchés intra-africains et les opportunités d'exportation et d'importation sous le régime de la ZLECAf.

Au terme de cet atelier, les participants ont convenu de l'importance d'une meilleure coordination des actions, gages d'une mise en œuvre efficace et de l'atteinte des objectifs fixés.



AXE 3 – RENFORCEMENT DU CADRE DE RÉFÉRENCE DES STRATÉGIES PUBLIQUES ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES

FORMATION SUR LES OUTILS D'ANALYSE ET D'ACCÈS AUX MARCHÉS AINSI QUE LES BARRIÈRES NON TARIFAIRES DANS LE CADRE DE LA ZLECAF

Conscient des défis auxquels sont confrontées les PME exportatrices, le CN-ZLECAF a organisé, en collaboration avec la GIZ, les 28 et 29 avril 2025 à Daloa, un atelier de formation à leur intention. Cette initiative ambitionnait d'améliorer leur compréhension sur les outils d'analyse et d'accès aux marchés, les obstacles techniques au commerce, ainsi que des préférences de plus de 1,4 milliard de consommateurs, en vue d'une meilleure exploitation des opportunités offertes par la ZLECAF.



Réunissant trente (30) entreprises exportatrices, les travaux se sont déroulés sur deux jours et structurés autour de modules combinant théories et exercices pratiques. La première journée a porté sur les Barrières Non Tarifaires (BNT), les Mesures Sanitaires et Phytosanitaires (SPS), ainsi que sur le Mécanisme d'Alertes aux Obstacles au Commerce (MAOC),

l'inspection Avant Expédition et autres formalités (IAE). Les participants ont été initiés à la classification des BNT et à leur impact sur le commerce international, ainsi qu'aux procédures pour signaler et suivre la résolution des obstacles via la plateforme en ligne de la ZLECAF « www.tradebarriers.africa ».



L'accent a été mis sur le rôle des points focaux nationaux et de l'unité de coordination de la ZLECAF.

Durant la seconde journée, des notions fondamentales du commerce international ont été approfondies notamment l'accès au marché, les tarifs douaniers consolidés, les préférences tarifaires, les tendances de consommation et les réseaux de distribution. Les PME exportatrices ont également été formées sur les matières premières pour l'emballage et



le conditionnement, en abordant l'importance de la qualité de l'emballage, les critères de sélection des matériaux, les normes et réglementations, ainsi que les tendances du marché. Enfin, des études de cas pratiques ont permis aux PME d'évaluer le potentiel d'exportation de leurs produits, d'accéder aux marchés via les outils Trade Map et Market Access, dans l'optique de prendre des décisions stratégiques.



ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESTAURATEURS-TRAITEURS : À LA CONQUÊTE DU MARCHÉ DE LA ZLECAF



Le CN-ZLECAF a réaffirmé son engagement à accompagner les opérateurs économiques dans la compréhension et l'exploitation des opportunités offertes par la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine. Dans un contexte où la ZLECAF ouvre de nouvelles perspectives de compétitivité, le Ministère du Tourisme et des Loisirs, à travers la Direction de la Coopération et de la Professionnalisation (DCP), en collaboration avec le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAF, a organisé un atelier de renforcement des capacités des restaurateurs-traiteurs du 30 septembre au 1er octobre 2025. Cette initiative visait à hisser les acteurs de la restauration événementielle au niveau d'exigence requis par le marché continental.

Les différentes allocutions ont convergé vers un même message : la professionnalisation des restaurateurs et traiteurs ivoiriens est un levier essentiel pour améliorer la qualité des services, et par ricochet se positionner durablement sur le marché continental.

Dans cette dynamique, M. COULIBALY Ismaël, Chef de projet au CN-ZLECAF, a présenté de manière détaillée les secteurs prioritaires du commerce des services et les différents modes de fourniture. Il a également mis en lumière les perspectives concrètes offertes aux restaurateurs et traiteurs dans le cadre de la ZLECAF, en insistant sur les niches de marché et les exigences de conformité.



La deuxième journée s'est distinguée par un programme technique centré sur les nouvelles tendances gastronomiques, les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire, le cadre juridique et réglementaire du secteur. Les participants ont ainsi été sensibilisés aux nouvelles lois et décrets en vigueur, rappelant l'importance du respect des normes professionnelles, de la valorisation des produits locaux et de la conformité des infrastructures dédiées à la restauration. Un volet sur la protection sociale a ensuite invité les travailleurs indépendants à

souscrire à des dispositifs adaptés afin de renforcer la stabilité et la professionnalisation de leur activité. L'accent a également été mis sur la nécessité de nouer des partenariats structurés avec les institutions financières pour soutenir la croissance des entreprises.



La rencontre s'est conclue par une réflexion forte : « Une bonne nourriture coûte, mais une mauvaise nourriture coûte encore plus cher. »



AXE 4 – DÉVELOPPEMENT DE STRATÉGIES SECTORIELLES COMMERCIALES OFFENSIVES

MISSION DE MATCHMAKING AU CAMEROUN



La Côte d'Ivoire poursuit son engagement en faveur du renforcement de la compétitivité de ses entreprises et de leur intégration effective au marché de la ZLECAf. Convaincue que la réussite de la ZLECAf passe aussi par une meilleure connexion entre les opérateurs économiques africains, le CN-ZLECAf a initié une mission de Matchmaking au Cameroun, du 25 au 30 août 2025. Cette mission, rendue possible grâce au soutien financier de l'EU-TAF, et en collaboration avec Côte d'Ivoire Export et la GIZ, s'inscrivait dans la dynamique de promotion des opportunités d'affaires intra-africaines et de positionnement stratégique du secteur privé ivoirien sur les marchés de la sous-région.

Concrètement, elle visait à s'imprégner des conditions d'accès au marché camerounais

pour les produits ivoiriens ciblés, à identifier les besoins locaux susceptibles de correspondre aux offres ivoiriennes, à faciliter des rencontres B2B en vue de la conclusion de partenariats commerciaux. Le choix du Cameroun a été fait sur la base d'une étude commerciale menée par le CN-ZLECAf qui a mis en évidence des couples marchés produits prioritaires, où la Côte d'Ivoire dispose d'un avantage comparatif et de fortes potentialités d'exportation sur 53 marchés répartis dans cinq CER africaines.



Conduite par Mme Fatoumata FOFANA, Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf, la délégation ivoirienne comprenait vingt-cinq (25) participants, dont des membres du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf, de Côte d'Ivoire Export, des partenaires (EU-TAF, GIZ), ainsi que seize (16) opérateurs économiques issus de secteurs prioritaires



tels que l'agro-industrie, le textile-habillement, du packaging, du cosmétique, des transports et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Trois temps forts ont marqué les activités de la mission de Matchmaking : la journée institutionnelle, le mini-forum économique/rencontres B2B et les visites en entreprise.

Le 26 août 2025, la première journée de travail a débuté par une série de rencontres institutionnelles de haut niveau. La délégation a été reçue par M. Luc Magloire M'BARGA, Ministre du Commerce Camerounais, en présence de Mme Victoire DEINE, Premier Conseiller de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Cameroun.



La délégation a ensuite tenu des séances de travail avec la Douane camerounaise, l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), Agence de Promotion des Investissements (API). Ces échanges ont permis d'obtenir des clarifications sur les procédures et exigences du marché camerounais, d'identifier les contraintes réglementaires et logistiques, et de poser les bases d'une coopération renforcée. Lors de la deuxième journée, un mini-forum économique réunissant les acteurs du secteur privé ivoirien et camerounais, a débuté par des exposés sur la réglementation du commerce extérieur



des deux pays, afin d'informer les opérateurs sur les opportunités, les conditions d'accès aux marchés et les exigences administratives en matière d'importation et d'exportation. Les entreprises ivoiriennes ont ensuite présenté leurs produits et services, tandis que des rencontres B2B ont favorisé l'établissement de contacts directs et l'exploration de partenariats commerciaux.

Les 28 et 29 août ont été consacrés à des visites de terrain et à la prospection de



marchés. La délégation a parcouru plusieurs zones industrielles et entreprises à Yaoundé afin d'identifier des débouchés concrets pour leurs produits. Ces visites ont permis de renforcer les liens établis lors du forum et de traduire les intentions en projets concrets. Des débriefings quotidiens ont servi à mesurer l'impact des rencontres et à orienter les futurs partenariats.



Les retombées de cette mission se sont révélées particulièrement encourageantes. Dans le secteur de l'agro-industrie et de l'alimentation, une forte demande en huile de palme brute a été identifiée, tandis qu'un partenariat s'est amorcé entre la Société Boisson d'Afrique et un opérateur local pour l'implantation d'une unité de production de boisson à base de petit cola, baptisée « Black Power ». Dans le domaine du textile et habillement, une collaboration future entre la Société DIOMYS et un talentueux couturier camerounais pour la confection de pagnes tissés ivoiriens.



De son côté, Yohann Corporation et une société camerounaise envisagent une consultance dans la fabrication et la commercialisation du vin de bissap sous la marque « Meira de Yohann Corporation ». Par ailleurs, la société Rituel Café a été invitée à participer à la Semaine du Café au Cameroun, avec des perspectives de partenariat avec la Maison du Café pour des initiatives conjointes. Dans le domaine des cosmétiques, la société Agrikraph a initié un accord de fourniture de produits avec un salon de beauté camerounais, tandis que dans le secteur de l'emballage et de la distribution, la société ivoirienne ELEMBO a entamé des discussions avec la chaîne Dovv pour la livraison de 30 000



emballages. Quant à la société Sost Cajou, elle a établi des liens commerciaux avec le complexe hôtelier La Maison H et le Groupe Arnaud pour la distribution d'apéritifs à base de noix de cajou.

Sur le plan institutionnel, la mission a permis l'acquisition d'informations réglementaires essentielles à la conquête

du marché camerounais et la création d'une plateforme d'échanges entre entrepreneurs des deux pays, regroupant 110 membres. Cette dynamique favorise la structuration d'un réseau d'affaires durable.

Fort de ces acquis, le CN-ZLECAF envisage d'étendre l'expérience des missions de Matchmaking à d'autres États parties, afin de multiplier les opportunités d'affaires pour les entreprises ivoiriennes.

Cette mission au Cameroun illustre concrètement la volonté du CN-ZLECAF de faire de la ZLECAF un outil stratégique de développement économique durable, de création d'emplois et de valorisation du savoir-faire ivoirien sur le marché africain. Elle constitue donc une avancée significative dans la concrétisation de la vision d'une Afrique commerçant avec elle-même, au service de la prospérité partagée et de l'intégration économique continentale.



AXE 5 – MISE À NIVEAU DES PRODUCTEURS ET DES PRODUITS

FORMATION DES PME SUR LA GESTION DE LA QUALITÉ ET DE LA DURABILITÉ DES EMBALLAGES DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES DANS LE CADRE DE LA ZLECAf



L'Accord instituant ZLECAf ouvre de nouvelles perspectives pour la compétitivité des entreprises ivoiriennes et la croissance économique. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale ZLECAf, le CN-ZLECAf, en collaboration avec la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), a conduit une étude de marché couvrant cinq (5) Communautés Économiques Régionales afin d'identifier les couples produits–marchés les plus porteurs pour la Côte d'Ivoire. Les résultats révèlent un fort potentiel d'exportation, notamment vers les marchés de la CEEAC et du COMESA, pour plusieurs filières stratégiques. L'étude met toutefois en

évidence les difficultés persistantes de nombreuses PME ivoiriennes à satisfaire les normes de qualité et de durabilité des emballages, ce qui limite leur compétitivité sur certains marchés africains.

C'est pour répondre à cette problématique essentielle que le CN-ZLECAf a organisé, du 20 au 21 août 2025 à San Pedro, un atelier de renforcement des capacités à l'intention d'une cinquantaine de PME du secteur agro-alimentaire. L'objectif était de les familiariser avec les normes nationales et internationales.

Les PME ont souhaité que le CN-ZLECAf poursuive ce type de programme afin de toucher un public plus large et renforcer l'écosystème entrepreneurial local.



AXE 6 – PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES

FORMATION SUR LES DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS D'ACCOMPAGNEMENT DES PME À L'INTENTION DES FEMMES ET DES JEUNES



Dans le cadre de sa mission de promotion de l'intégration économique et de l'inclusion des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier, le Comité National ZLECAF, avec l'appui financier de la BAD à travers le projet PACA-CI, a tenu, du 28 juillet au 1er août 2025, une série de formations respectivement à Bouaké et à Yamoussoukro.

Ces formations répondaient à une préoccupation majeure exprimée par de nombreuses PME, à savoir le manque d'information et de soutien dans leur développement et leur accès aux financements.

L'objectif visé était de sensibiliser les femmes et les jeunes entrepreneurs

aux dispositifs institutionnels d'accompagnement existants et de les outiller pour exploiter pleinement les opportunités offertes par la ZLECAF. Il s'agissait aussi, de leur permettre de mieux comprendre les conditions d'accès au crédit, les mécanismes d'exportation et les outils d'analyse des marchés.



Les ateliers ont réuni au total quatre-vingt (80) PME issues de secteurs à fort potentiel exportateur. À Bouaké comme à Yamoussoukro, les séances se sont déroulées dans une ambiance dynamique, marquée par des échanges entre les participants, les institutions d'appui et les représentants du secteur financier. Les exposés ont porté sur l'Accord de la ZLECAf et ses enjeux, les garanties publiques de crédit, les offres de financement disponibles, les dispositifs institutionnels d'appui aux PME ainsi que les mécanismes d'accompagnement à l'exportation.

Ces formations ont permis de présenter de manière détaillée les services et produits de plusieurs institutions financières et de microfinances, parmi lesquelles l'UNACOOPEC, WITTI Finances, Credit Access REMUCI, Advans Côte d'Ivoire, Baobab CI, Ecobank, NSIA Banque, AFG Bank, Bridge Bank, MANSA Bank et la BNI. Des structures publiques d'appui telles que PACA-CI, Côte d'Ivoire PME, l'Agence Emploi Jeunes, la SGPME et le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) ont également exposé leurs dispositifs d'accompagnement.



Les résultats issus de ces ateliers ont été très encourageants. Plus de 80 % des participants ont démontré une meilleure compréhension du rôle et du fonctionnement des dispositifs d'accompagnement présentés, tandis qu'un grand nombre d'entre eux ont pris contact avec les institutions financières en vue de poursuivre les échanges pour un éventuel financement. De plus, les entrepreneurs se sont appropriés des outils d'intelligence économique, leur permettant d'identifier les marchés porteurs et d'adapter leurs offres aux besoins spécifiques des consommateurs. En outre, ces rencontres ont favorisé des échanges fructueux entre les participants eux-mêmes, renforçant les réseaux d'affaires.



Au terme de la formation, plusieurs recommandations ont été formulées à savoir : la multiplication de ce type d'initiatives dans d'autres villes de l'intérieur du pays, en adaptant les formations aux réalités locales et sectorielles, le besoin de formations complémentaires sur la qualité, la normalisation et l'emballage, ainsi que sur les techniques managériales et de la formalisation d'entreprises.



Tenant compte de ces recommandations, le CN-ZLECAF envisage d'élargir la portée de ces ateliers à d'autres régions et d'y associer des structures telles que le CODINORM et le LANEMA pour aborder les dimensions liées à la qualité et à la conformité.



FORUM INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE (FIJE)



L'axe 6 de la stratégie nationale vise à promouvoir la participation des femmes et des jeunes dans le commerce. De ce fait, le CN-ZLECAf, en collaboration avec le Club FIJE, a organisé la première édition du Forum International de la Jeunesse et de l'Entrepreneuriat (FIJE), le 12 août 2025 à Abidjan sous le thème : « La ZLECAf : Enjeux et Opportunités pour les Jeunes Entrepreneurs ». Cet événement illustre l'engagement du CN-ZLECAf à accompagner les jeunes entrepreneurs ivoiriens dans leur conquête du marché Africain.

Réunissant environ 150 participants dont des jeunes entrepreneurs, des experts et des représentants du secteur financier, cette édition a permis de les sensibiliser sur les opportunités d'un marché intégré de plus de 1,4 milliard de consommateurs, tout en abordant les principaux défis tels que l'accès au

financement, la formation adaptée et la conformité aux normes internationales.

Mme Fatoumata FOFANA, Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf, a encouragé les jeunes à s'impliquer activement dans le développement économique de la Côte d'Ivoire en saisissant les opportunités offertes par la ZLECAf. M. Aboubacar KANATÉ, Président du Club FIJE, a abondé dans le même sens, invitant les jeunes à renforcer leurs compétences par la formation, tout en appelant à un accompagnement financier et à une meilleure intégration des jeunes dans les réseaux économiques et professionnels.



Dans son intervention, M. BEKÉ, représentant de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI), a présenté un panorama des dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat, identifié les défis auxquels sont confrontés les jeunes entrepreneurs et a proposé des solutions fondées sur une meilleure collaboration avec les institutions.

Il ressort de ce forum que la ZLECAF n'est pas une perspective lointaine, mais un processus déjà engagé. Pour la jeunesse ivoirienne, il s'agit de se préparer dès aujourd'hui aux exigences de ce marché, afin de transformer les opportunités en succès.



RÉUNIONS STATUTAIRES DU COMITÉ TECHNIQUE

En 2025, les membres du Comité Technique ont tenu huit (7) réunions. Les différentes réunions répondaient à des objectifs bien précis.

N°	DATE	Ordre du Jour	Mode
1	15 Janvier 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informations ▪ Adoption du compte rendu de la réunion du 20 décembre 2024 ▪ Présentation des résultats de la revue de la stratégie nationale ▪ Projet de Calendrier des réunions du Comité Technique ▪ Échanges ▪ Divers et conclusion 	Virtuel
2	11 Mars 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil et installation des participants ▪ Mot de Bienvenue ▪ Mot du Président du Comité Technique (CT) ▪ Informations ▪ Adoption du compte rendu de la réunion du 15 janvier 2025 ▪ Présentation du plan d'actions 2025 et chronogramme des activités du Comité National pour validation ▪ Présentation du rapport d'activités 2024 du Comité National pour validation ▪ Résultats de la revue de la stratégie nationale ▪ Divers et conclusion 	Présentiel Hôtel Pullman
3	24 Avril 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mot de Bienvenue ▪ Mot du Président du Comité Technique (CT) ▪ Informations ▪ Adoption du compte rendu de la réunion du 11 mars 2025 ▪ Présentation du plan d'actions 2025 pour validation ▪ Chronogramme des activités du Comité national. ▪ Divers et conclusion 	Virtuel
4	26 Juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mot de Bienvenue ▪ Mot du Président du Comité Technique (CT) ▪ Informations ▪ Adoption du compte rendu de la réunion du 24 avril 2025 ▪ Chronogramme des activités du Comité National. ▪ Divers et conclusion 	Virtuel
5	05 Août 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil et installation des participants ▪ Mot de Bienvenue ▪ Mot du Représentant du Président du Comité Technique (CT) ▪ Adoption du compte rendu de la réunion du 26 juin 2025 ▪ Présentation du Rapport d'activités a mi-parcours du Comité Technique du Comité National ZLECAF ▪ Semaine ZLECAF ▪ Divers et conclusion 	Présentiel Noom Hôtel

6	02 Octobre 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mot de Bienvenue ▪ Mot du représentant du Président du Comité Technique (CT) ▪ Informations ▪ Adoption du compte rendu de la réunion du 05 août 2025 ▪ Restitution de la Mission du matchmaking au Cameroun ▪ Divers et conclusion 	Virtuel
7	20 Novembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil et installation des participants ▪ Mot de Bienvenue ▪ Mot du Représentant du Président du Comité Technique (CT) ▪ Informations ▪ Adoption du compte rendu de la réunion du 02 octobre 2025 ▪ Présentation du Cadre de performance des activités 2025 du Comité National ZLECAF ▪ Canevas du rapport d'activités 2025 du Comité National ZLECAF ▪ Perspectives 2026 ▪ Divers et conclusion 	Présentiel Noom Hôtel
8	10-12 décembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des axes de la stratégie nationale ; ▪ Revue du cadre de performance 2025 ; ▪ Présentation du plan du rapport annuel de performance 2025 du CN-ZLECAF ; ▪ Présentation des activités 2026 des structures du CN-ZLECAF ; ▪ Travaux de groupe sur le PTAB 2026 ; ▪ Restitution des travaux de groupe ; ▪ Présentation du rapport de l'atelier. 	Présentiel Assinie



EXÉCUTION BUDGÉTAIRE ET FINANCEMENT

Au titre de l'exercice budgétaire 2025, la notification budgétaire a fait ressortir un transfert de crédit d'un montant global de deux cent quarante-huit millions cinq cent mille francs CFA (248 500 000 FCFA) au profit du Comité National de mise en œuvre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAf). Ce budget a été réparti selon trois natures économiques, à savoir :

- ✓ Les dépenses en capital ;
- ✓ Les dépenses de personnel ;
- ✓ Les dépenses relatives aux achats de biens et services.

Au titre des dépenses en capital

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et du renforcement des capacités opérationnelles du Secrétariat Exécutif, les crédits alloués aux dépenses en capital ont permis l'acquisition des équipements suivants :

- ✓ D'une table de 10 places réfectoire ;
- ✓ De deux climatiseurs Airwell 2CV ;
- ✓ D'un PC Gamers, Programmers, Architecture, multimedia, HP Victus Gaming laptop I5 Ryzen pour le service de communication ;
- ✓ D'une Tablette de présence des employés Samsung tab s10 lite wifi ;
- ✓ D'un téléphone cellulaire pour le Secrétaire Exécutif ;
- ✓ De six (6) téléphones des services Samsung Galaxy A26 5G 8Giga de RAM + Giga de stockage Batterie 5000 mAh avec charge rapide 25 W ;
- ✓ De deux téléphones fixe dual.

Au titre des dépenses de personnel

Les ressources mobilisées ont permis d'assurer, de manière régulière, le paiement des salaires de l'ensemble du personnel du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf.

Au titre des dépenses relatives aux biens et services

Les crédits affectés aux achats de biens et services ont permis de couvrir les charges fixes de fonctionnement ainsi que le financement des activités programmées et mises en œuvre par le Secrétariat Exécutif. À ce titre, les principales activités réalisées sont les suivantes :

- ✓ Trois (3) réunions du Comité Technique en Présentielle pour 150 personnes ;
- ✓ Un (1) atelier de planification pour 50 personnes;
- ✓ Deux (2) ateliers de renforcement des capacités des acteurs de la communication et des restaurateurs traiteurs pour 150 personnes;
- ✓ Deux (2) ateliers de sensibilisation de la Direction Générale de l'OCPV et de la Direction Générale du commerce d'Abidjan-Nord ainsi que des membres de la société civile sur les Enjeux de l'Accord de la ZLECAf pour 150 personnes;
- ✓ Un (1) Forum International de la Jeunesse et de l'Entreprenariat (FIJE) pour 150 personnes;
- ✓ Un (1) atelier de formation sur la gestion de la qualité et de la durabilité des emballages dans les industries agroalimentaires pour 50 personnes ;
- ✓ Une (1) Tournée de formation et de sensibilisation des agents en charge du contrôle et de la régularisation (Transport, Commerce, Agriculture) à Bondoukou, Abengourou, Adzopé pour 150 personnes;
- ✓ Une (1) mission du Matchmaking Côte d'Ivoire – Cameroun : concrétisation de la ZLECAf pour 25 personnes ;
- ✓ Une (1) journée lycée , dénommée « la ZLECAf expliquée aux lycéens : Comprendre aujourd'hui agir demain pour 300 élèves ».

Situation financière récapitulative de l'exécution budgétaire 2025

Nature de la dépense	Dotation (FCFA)	Engagements (FCFA)	Engagements payés (FCFA)	Taux d'exécution
Dépenses en capital (Investissements)	10 000 000	10 000 000	10 000 000	100 %
Charges du personnel	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 %
Achats de biens et services	218 500 000	218 499 182	218 499 182	99,99 %
Total général	248 500 000	248 499 182	248 499 182	99,99 %

CHALLENGES, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

CHALLENGES

Les principaux défis identifiés en 2025 dans la mise en œuvre de la stratégie nationale du CN-ZLECAf portent sur :

- ✓ Le retard de certains partenaires techniques et financiers dans la mobilisation des ressources pour la réalisation d'activités ;
- ✓ L'appropriation encore inégale de la ZLECAf par certains segments du secteur privé et du grand public, nécessitant un renforcement continu des actions de communication et de vulgarisation ;
- ✓ Les contraintes budgétaires affectant le déploiement des activités des membres du Comité Technique ;
- ✓ L'attente des décrets d'application de l'Ordonnance de démantèlement tarifaire pour consacrer l'ouverture effective des frontières dans le cadre de la ZLECAf.

RECOMMANDATIONS

Mobilisation et disponibilité des ressources financières

- ✓ Allouer un budget de mise en œuvre au Secrétariat Exécutif ainsi qu'aux autres membres du CN-ZLECAf ;
- ✓ Mise à disposition en temps opportun, par les partenaires, les ressources financières nécessaires pour la réalisation des activités ;
- ✓ Multiplier le nombre de partenaires techniques et financiers du CN-ZLECAf.

Consolidation du cadre juridique et réglementaire

- ✓ Accélérer la prise de décrets d'application nécessaires à l'ouverture effective du marché dans le cadre de la ZLECAf ;
- ✓ Mettre en place les comités d'agrément du certificat d'origine ;
- ✓ Renforcer le cadre de collaboration entre les structures membres du Comité Technique.

Déploiement des dispositifs opérationnels

- ✓ Définir et vulgariser la procédure de délivrance du certificat d'origine ZLECAf conformément aux exigences de l'Accord ;

Renforcement institutionnel, technique et du suivi

- ✓ Instituer un mécanisme national de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la ZLECAf en Côte d'Ivoire ;
- ✓ Intensifier la formation et l'accompagnement technique des équipes et des acteurs impliqués dans l'exécution des projets liés à la ZLECAf.

Communication et mobilisation des parties prenantes

- ✓ Intensifier les actions de communication stratégique et de sensibilisation, à travers des campagnes ciblées en direction des entreprises, des institutions publiques et du grand public ;



PERSPECTIVES

Somme toute, l'année 2025 s'est affirmée comme une étape charnière dans la consolidation et la montée en puissance de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) en Côte d'Ivoire. Elle a été marquée par une dynamique soutenue de concertation, de coordination et de renforcement des mécanismes nationaux de mise en œuvre de l'Accord, portée par l'engagement de l'ensemble des parties prenantes.

Capitalisant sur ces acquis, le Comité National de la ZLECAf aborde l'année 2026 dans une logique de continuité, d'intensification et de concrétisation des actions engagées. Cette nouvelle phase sera notamment marquée par l'organisation de la Semaine de la ZLECAf, envisagée comme un événement d'envergure nationale, fédérateur et fortement médiatisé. Cette initiative ambitionne de renforcer significativement la sensibilisation, la mobilisation et l'appropriation de la ZLECAf par les acteurs économiques, les institutions et le grand public, avec un accent particulier sur les PME, les femmes et les jeunes entrepreneurs.

Dans cette perspective, l'année 2026 se positionne comme une étape décisive, orientée vers l'ouverture effective des frontières commerciales et la pleine exploitation des opportunités du marché continental, afin de permettre à la Côte d'Ivoire de tirer pleinement parti des bénéfices économiques et sociaux de la ZLECAf.

À cet égard, l'ultime étape du processus demeure la prise des décrets d'application, consécutifs à l'adoption de l'ordonnance n°2025-260 du 23 avril 2025 relative à la mise en œuvre du démantèlement tarifaire appliqué aux produits non sensibles dans le cadre de l'Accord portant création de la ZLECAf, ainsi que l'élaboration des circulaires nécessaires, afin de permettre l'ouverture effective des frontières.





SECRETARIAT EXECUTIF DU CN-ZLECAf
Cocody - Deux Plateaux / Carrefour Las Palmas
Tel: +225 27 22 59 98 05 / Cel: +225 07 78 29 18 10